



le P'tit Bulletin d'Amplepuis

BULLETIN N°17 - ÉDITION MARS - AVRIL 2023

DANS CE NUMÉRO :

A la une	P. 1
Vie de notre commune... On vous informe	P. 2 à 7
Urbanisme	P. 8
Jeunesse, Scolaire	P. 9 à 11
Sport	P. 12
Culture, Communication	P. 13
Social	P. 14 & 15
Agriculture, Économie, Commerce	P.16 à 19
Informations Sécurité	P. 20
Une Asso...Une Info	P. 21
COR	P. 22
Tribune Libre	P. 23
Agenda & Contacts	P. 24



À la Une

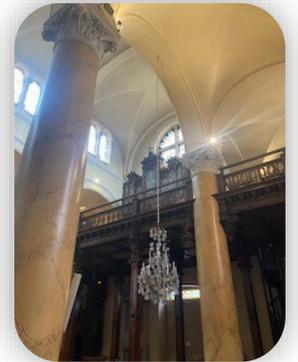
Fin des travaux de l'orgue pour l'Église Saint-Pothin

Les travaux de réhabilitation de l'orgue ont débuté en novembre 2021 et devraient s'achever en avril 2023.

L'entreprise JURINE a été retenue pour mener à bien ces opérations de restauration pour un montant de 139 000€ TTC.

Programme des travaux :

- Démontage et nettoyage de toutes les parties de l'orgue ;
- Remise en état des sommiers, des soufflets et remise en conformité du système d'alimentation en air de la soufflerie et remplacement du moteur-ventilateur ;
- Vérification et réglage des commandes électriques de la mécanique depuis la console ;
- Vérification de l'ensemble de la tuyauterie ;
- Accord général de l'instrument.



Nous remercions chaleureusement tous les partenaires à l'opération et les financeurs ayant permis au projet de voir le jour : Région Auvergne Rhône Alpes, Fondation Sainte Irénée, Crédit agricole et la Paroisse. Sans oublier les généreux donateurs soucieux de la sauvegarde du patrimoine amplepuisien et l'association ARENOR qui a contribué à la faisabilité du projet.



Monseigneur Olivier DE GERMAY, Archevêque de Lyon, était en visite samedi 4 mars dernier. De passage sur le secteur Amplepuis, Cours, Thizy, il est intervenu sur la commune.



VIE DE NOTRE COMMUNE

Les écoles vous ouvrent leurs portes

Les écoles La Marelle et Le Petit Prince vous accueillent à l'occasion de leur journée « Portes Ouvertes » le vendredi 24 mars 2023, de 16h30 à 18h30.
Les inscriptions sont possible dès 2 ans.

Venez vite découvrir nos écoles !



École Maternelle
« La Marelle »
Rue Paul de la Goutte,
69550 AMPLEPUIS
0474 89 45 85
Mail: ce.0691140p@ac-lyon.fr

École Élémentaire
« Le Petit Prince »
14 rue Paul de la Goutte,
69550 AMPLEPUIS
0474 89 41 41
Mail: ce.0693723@ac-lyon.fr

PORTES OUVERTES

des écoles publiques d'Amplepuis

le vendredi 24 mars 2023

de 16h30 à 18h30

Visite des locaux, entretien avec les enseignants, présentation des projets pédagogiques, inscriptions des enfants.



Les CMJ se rencontrent

Le 19 avril prochain se tiendra la traditionnelle rencontre des Conseils Municipaux enfants et jeunes de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.

Cette année, Amplepuis accueillera près de cent jeunes, venant des quatre coins du territoire. Le thème abordé cette année sera le bois avec entre autre une visite de l'exposition temporaire du musée Thimonnier, suivi d'un repas tiré du sac et d'un jeu de piste au Clos du Crêt.

Des interventions par des professionnels du bois sont également prévues.

Tous les jeunes repartiront avec un petit cadeau généreusement offert par la COR et auront l'occasion de partager un moment convivial autour d'un goûter en fin de journée.



Ouverture Gendarmerie

Depuis le 2 mars 2023, la Gendarmerie d'Amplepuis est ouverte le :

- ⇒ Mardi matin, de 8h00 à 12h00 ;
- ⇒ Jeudi après-midi, de 14h00 à 18h00.



Hommage à Monsieur Werner WOLF

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Werner Wolf, âgé de 64 ans, à Gùltstein.

Personnage emblématique de l'amitié franco-allemande et ayant beaucoup œuvré dans le cadre du jumelage entre Amplepuis et Gùltstein, Monsieur Wolf était l'époux de Madame Corinne Tatout, originaire d'Amplepuis.

Werner est arrivé pour la première fois en 1972 avec des jeunes pour camper au stade des Brotteaux pendant leur séjour. Il est ensuite revenu avec d'autres amis en 1978 et c'est à partir de cet échange qu'il s'est lié d'amitié avec la commune et qu'il a rencontré Corinne.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.



Photo issue du *Progrès* transmise par le Comité de Jumelage

VIE DE NOTRE COMMUNE

Zoom sur une profession communale

Pour répondre prioritairement aux besoins de soins des habitants d'Amplepuis et de ses communes partenaires (Cublize et Ronno) les 3 secrétaires médicales, Maryse, Régine et Nelly sont les premières interlocutrices du Centre Municipal de Santé. En étroite collaboration et concertation avec les médecins, les secrétaires assurent leurs missions très variées, avec le souci premier de s'assurer de la meilleure prise en charge du patient.



Avec bienveillance et courtoisie, celles-ci assurent avec succès l'interface entre le patient, les organismes extérieurs et les praticiens lors de l'accueil physique et téléphonique. Ainsi, elles prennent vos RDV, vous renseignent, orientent ... Leur capacité à distinguer les situations urgentes de celles qui n'en sont pas, permet aux médecins d'exercer dans de meilleures conditions.

Elles assurent également le suivi financier en lien avec le service comptable de la commune et la DGFIP.

En parallèle, elles exercent les fonctions classiques de secrétariat (rédaction de courriers, mails, planning, gestion des stocks).

Leur rôle consiste aussi à faire un suivi régulier de la patientèle du Centre.

Leurs missions sont si denses et variées que leurs fonctions représentent un beau mélange de polyvalence, de patience et d'écoute.

Tout au long de la crise sanitaire, nos secrétaires ont fait preuve d'une grande adaptabilité, d'un dévouement et de beaucoup de patience.

Bravo et merci à elles pour leur travail au quotidien !

Horaires CMS

Lundi : 8h00-12h30 13h45-19h15

Mardi : 8h00-12h30 13h45-19h15

Mercredi : 8h00-12h30 13h45-19h15

Jeudi : 8h00-12h30 13h45-19h15

Vendredi : 8h00-12h30 13h45-19h15

Samedi : 8h00-12h30

Dimanche : Fermé

Demande de Subvention des Associations



Le dossier de demande de subvention 2023 des associations est disponible sur le site de la commune : www.amplepuis.fr

Il comprend une notice pour vous guider dans votre demande, un *Cerfa* et une annexe.

Le dossier est à retourner impérativement avant le **30 avril 2023**.

Rapport sur la vitesse Route de Saint Claude

Suite à un rapport d'analyse de la vitesse à Saint Claude Huissel, RD 13, réalisé par les services du Département du Rhône, il apparaît que la majeure partie des usagers de la route départementale respecte la signalisation et les limitations. **Un effort à souligner et à poursuivre pour la sécurité de tous !**



VIE DE NOTRE COMMUNE....ON VOUS INFORME !

Le Centre Social du Parc



Le printemps arrive à grand pas ! Les jours sont plus longs et nous profitons ainsi de la luminosité et du soleil, c'est le moment de sortir de notre période d'hibernation...

Le Centre Social du Parc vous propose des activités, des temps forts. Renseignez-vous et venez nous voir.

En mars et avril au Centre social du Parc et à la Moufletterie :

- **1er mars et 5 avril de 9h à 16h30** aide et soutien aux outils numériques avec une intervenante de la COR
- **1er mars et 5 avril de 9h à 11h** Café des séniors avec Julie
- **Samedi 4 mars** : sortie à Chalmazel (le tarif comprend le transport, les activités, le repas et le goûter, il est en fonction du quotient familial adultes de 16 € à 45 € - enfant de 6 € à 35 € enfant de moins de 3 ans de 3 € à 5 €)
- **Samedi 11 mars** Espace Sensoriel avec bébé au Pôle Petite Enfance en partenariat avec la COR. Pensez à réserver sur le site de la COR, les places sont limitées.
- **Mercredi 22 mars - mercredi 12 avril** ateliers parents et enfants suivi d'un goûter inscription auprès de Julie
- **Mercredi 29 mars** nous vous invitons à découvrir votre jardin dans le parc DETEX et préparer des semis avec les enfants, tout cela autour d'une soupe
- **Vendredi 31 mars** Jouons ensemble de 15h30 à 20h30 avec la participation des « jeux de la roulotte » qui nous fera découvrir de nouveaux jeux de société suivi d'un repas partagé.
- **25 avril à partir de 18h30** venez au "café des projets" (que vous soyez adhérents ou pas) nous donner vos idées d'activités, de sorties, de projets à construire.... nous sommes à votre écoute

En mars et avril le Centre Social du Parc propose "une pause détente" il y en aura pour tous les âges et tous les goûts : initiation réflexologie, expression picturale, atelier cuisine, atelier diy, ... plus de renseignements à l'accueil ou auprès de Julie.

Et tout au long de l'année nous accueillons les petits jusqu'à 4 ans à la Moufletterie, les enfants de 3 à 12 ans le mercredi et les vacances scolaires à l'accueil de loisirs et les 12 - 17 ans à l'espace jeunes les mercredis, vendredis soirs et les vacances scolaires.

Nous vous rappelons que le Centre Social et la Moufletterie sont une seule association qui fonctionne pour vous et avec vous. Nous avons besoin de vous, si vous avez un peu de temps venez pousser notre porte et nous rejoindre pour participer à la vie de votre association.

À noter sur vos agendas le jeudi 8 juin à partir de 18h30, salle Bourbon, Assemblée Générale. Nous vous réservons quelques surprises...



VIE DE NOTRE COMMUNE....ON VOUS INFORME !

Une Amplepuisienne à Miss Beaujolais

Anaë LACOMBE, jeune amplepuisienne de 19 ans, représentera la commune au concours de Miss Beaujolais 2023 le 12 mars prochain à 14h00 au cabaret « Voulez-vous » de Anse.

En première année de Design à Nîmes, la candidate portant le numéro 5 a connu le concours Miss Beaujolais grâce à un représentant du comité d'honneur Miss Rhône Alpes. Ensuite contactée par Chantal Ledent, présidente du comité Miss Beaujolais, Anaë a intégré le concours avec des valeurs fortes, en faveur de la jeunesse. Anaë se présente avec la volonté de défendre l'art et la culture auprès des plus jeunes, thématiques qui lui tiennent particulièrement à cœur.

Pour soutenir notre Miss amplepuisienne, n'hésitez pas à envoyer « BEAUJOLAIS 5 » au 71415 (0,75€ le SMS).

Quelle que soit l'issue, la commune félicite cette jeune femme pleine d'ambition et lui souhaite beaucoup de réussite dans son parcours.



Permanences Avancées du CSAPA

Concerné/e par des conduites addictives ?

Les professionnels du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Tarare vous accueillent et vous accompagnent.

- Amplepuis : les 1ers mardis du mois, de 9h00 à 12h00, locaux de la Passerelle, 10 rue du 11 novembre.
- Thizy-les-Bourgs : les 2èmes mardis du mois, de 9h00 à 12h00, îlot des services 27 rue Jean Jaurès.

Prenez rendez-vous au 04.74.10.78.30.



Venez fêter Pâques avec le Comité des Fêtes

Lundi 10 avril après-midi, venez fêter Pâques au Clos du Crêt avec des jeux et ateliers ludiques pour les 3-11 ans.

Inscription avant le 15 mars sur : www.payasso.fr/comite-des-fetes-amplepuis/jeux-de-paques ou via le coupon ci-joint :

Contact : comitefetes-amplepuis@gmail.com ou 06.85.61.45.60.

Tarif : 5€.

Accompagnement par un adulte obligatoire.

Je participe aux J'œufs de Pâques du 10 avril 2023.

Date limite d'inscription : Avant le 15 mars 2023

Via internet sur le lien suivant :

<https://www.payasso.fr/comite-des-fetes-amplepuis/jeux-de-paques>

Ou à retourner **en Mairie** dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes d'AMPLEPUIS,

accompagné de votre règlement à l'ordre : **Comité des fêtes d'AMPLEPUIS**

Nom :

Prénom :

☎ : Age :

Mail :

Vous recevrez une confirmation avec les informations complémentaires.

Manifestation maintenue en cas de mauvais temps : Salle G. BOURBON AMPLEPUIS



ON VOUS INFORME

Mon gazon, je le garde à la maison !

Pourquoi garder son gazon à la maison ?

- ◆ Le meilleur engrais possible
- ◆ Réduit la consommation d'eau en conservant l'humidité
- ◆ Préserve la biodiversité en nourrissant les sols
- ◆ Réduit la consommation d'intrants (carburants, engrais...)
- ◆ Permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- ◆ Permet de faire des économies en limitant les trajets à la déchèterie



Rappel : il est interdit de brûler ses déchets verts. C'est une pratique polluante qui peut entraîner jusqu'à 450€ d'amende.



Pensez à vous déclarer aux impôts

Départ en retraite, évolution professionnelle, travaux, nouvelle piscine... Déclarer vos changements personnels et matériels pour ajuster vos impôts.

Rendez-vous sur : impots.gouv.fr



Compost

Au 31/12/23, la loi oblige les collectivités à mettre en place le traitement des biodéchets. Plusieurs expérimentations vont se mettre en place sur la COR, collecte et traitement sur des points d'apport volontaire ou collecte et transport sur des sites de compostage. Parallèlement le compostage au fond du jardin est une solution, à savoir aussi que des composteurs sont proposés par la COR chaque année. Faire du compost permet de réduire les déchets et ainsi le poids de la poubelle.



Qu'est-ce qu'un bac à compost ?

Un composteur permet de recycler les déchets organiques de manière naturelle et écologique afin de les transformer en terreau naturel idéal pour faire pousser les plantes dans le jardin. Trois règles sont à respecter pour réussir le compostage :

Mélanger : Bien mélanger les déchets afin de faire démarrer le processus de fermentation.

Aérer : L'apport d'oxygène est vital aux micro-organismes qui interviennent dans la transformation des déchets.

Humidifier : L'humidité empêche les micro-organismes de mourir.

Des informations complémentaires vous seront données par une ambassadrice des biodéchets de la COR dans le but de réussir votre compostage. En avril, une émission sur les déchets sera diffusée sur l'antenne de RVR.

René Pontet, vice-président à la COR en charge des déchets, interviendra sur le sujet récurrent du tri.

ON VOUS INFORME

Chantiers forestiers

Propriétaires forestiers, Sylviculteurs, Entrepreneurs de Travaux Forestiers, Donneurs d'ordre :

Pensez à déclarer vos chantiers sur : <https://www.declarationdechantierforestier.fr>



Le Monoxyde de Carbone : un danger dans nos foyers

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Santé publique France
www.prevention-maison.fr



La Médiation...Une Solution

LA MÉDIATION FAMILIALE

Comment organiser l'accueil de nos enfants après notre séparation ?

Comment, en tant que père, continuer à assurer le suivi scolaire de ma fille ?

Je ne vois plus mes enfants et en plus je dois payer !

Vous engager dans une médiation familiale peut vous aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre Caf ou allez sur www.caf.fr



LA MÉDIATION FAMILIALE sur le territoire du Rhône

Association française des centres de consultation conjugale (Afccc)
13 rue d'Algérie - 69001 Lyon
668 rue nationale - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél : 04 78 29 03 82
www.afccc69.fr

Centre de la famille et de la médiation (Cfm)
10 rue François Dauphin - 69002 Lyon
Tél : 04 72 43 06 54
www.cfmmediation.com

Colin Maillard
16 B rue Emile Decorps - 69100 Villeurbanne
Port : 06 51 77 73 39
www.association-colinmaillard.fr

Communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO)
Le Clos Fournerau
50 avenue du Pays Mornantais - 69440 Mornant
Tél : 06 30 09 81 51
www.cc-paysmornantais.fr/mediation-familiale

Maison Famillya de Lyon
50-52 avenue Charlemagne - 69002 Lyon
Tél : 04 72 40 98 00
www.famillya-lyon.fr

Union départementale des associations familiales du Rhône et de la Métropole de Lyon (Udaf)
12 bis rue Jean-Marie Chavant - 69007 Lyon
69 rue Dépaigneux
ZAC du Martelet - 69400 Limas
Tél : 04 72 76 12 25
www.udaf69.fr

Des permanences pour s'informer au sein du Tribunal judiciaire de Lyon :

67 rue Servient - 69003 Lyon
2ème étage, bureau 237



ET LES COMMUNES PARTENAIRES

URBANISME

Où en sommes-nous dans la révision du PLU ?

La commune d'Amplepuis a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme depuis 2021.

L'élaboration du diagnostic, a été achevée et présentée à la population lors d'une réunion publique le 11 janvier dernier.

Le PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été débattu en Conseil Municipal le 17 janvier 2023. Pour rappel, ce dernier a la charge dans un PLU de « définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ».

Vous pouvez retrouver ces deux documents sur le [site de la commune](#) ou dans le [registre de concertation](#) mis à disposition à l'accueil de la mairie !

Le groupe de travail et le bureau d'études travaille actuellement sur le plan de zonage.

Une nouvelle réunion publique devrait avoir lieu au début de l'été. Cette date vous sera communiquée ultérieurement.



Quelles déclarations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toitures) : **DP**
Avent, préau
• < 5m² : **aucune formalité**
• < 20m² : **DP**
• > 20m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation
• < 5m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX
DP

GARAGE
<5m² : aucune formalité
<20m² : **DP**
ou 40m² dans certains cas*
>20m² : **PC**

FAÇADE RAVALEMENT
DP uniquement en cas de changement de teinte

CREATION FENETRE
DP

CABANE BOIS OU BETON
<5m² : aucune formalité
<20m² : **DP**
>20m² : **PC**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BETON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m² : **DP**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : **PC**

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
<5m² : aucune formalité
<20m² : **DP**
ou 40m²* : **DP**
>20m² : **PC**

PISCINE
• < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100m² ouverte : **DP**
• < 100m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

* si ces travaux modifient les structures porteuses du bâti, un PC est nécessaire. Si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces habitables de plus de 20 m², un PC est nécessaire.

***CONTACTER LE SERVICE URBANISME**
N° 04.74.89.49.30
urbanisme@amplepuis.fr

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr

JEUNESSE, SCOLAIRE

Mutuelle Bout d'Chou

Animations parents-enfants au Relais Petite Enfance

Venez partager un moment de jeux avec vos enfants au Relais de la Mutuelle Bout d'chou.

L'animatrice, Fabienne, vous fera découvrir de nouveaux jeux.

Votre enfant pourra se faire de nouveaux copains, et progresser dans des locaux adaptés à son âge.

⇒ Il suffit de vous inscrire à l'avance, car les places sont limitées.

Vous aurez aussi la possibilité d'emprunter des jeux pour 1 mois à la maison.

Les mercredis de 15h à 17h30 : 1er- 15- 22- Mars / 5- 26- Avril

Les samedis de 9h30 à 11h30 : 11- 25- mars / 1er- 29- avril

⇒ La ludothèque de la Mutuelle Bout d'Chou est ouverte à tous. Elle propose différents types de jeux de 2 mois à 99 ans. Après avoir réglé la cotisation annuelle de 13 euros minimum, il est possible d'acheter une carte de location de 12 euros qui permet d'emprunter 12 jeux, au rythme qui convient à chacun et de garder chaque jeu pendant un mois. Pour plus de renseignements, appeler au 04 74 64 55 40.

⇒ Atelier parents/enfants au Pole Petite Enfance dans les locaux du Relais Petite Enfance, le **samedi 13 mai : réflexologie pour les petits maux du quotidien avec 2 intervenantes spécialisées en plantaire et corporel**. Pour soulager les douleurs dentaires, abdominales, troubles respiratoires, troubles du sommeil, les agitations...

Pour les enfants de - de 1 an de 9h30 à 10h30

Pour les enfants de + 1 an de 10h30 à 11h30.

S'inscrire auprès de la Mutuelle Bout d'Chou :

Par téléphone : 04.74.64.55.40

Par mail : mutuelleboutdchou69@yahoo.fr



École La Marelle

Tous les petits élèves de la Marelle ont travaillé sur le thème de la galette.

Les classes de petits ont fait d'abord tout un travail sur le vocabulaire et la compréhension de l'histoire.

Mais très vite les invitations ont été lancées : Vous viendrez bien manger une galette dans notre classe ?

Alors les recettes ont été sorties des cahiers et au final ,ce fut galette à la compote de pommes ou galette à la frangipane. Il fallait ensuite préparer les couronnes pour les futures rois et reines .

Alors les enfants ont peint , découpé et décoré de magnifiques couvre chefs.

Le jour J, les enfants étaient très heureux de partager ce moment de convivialité .

L'école participera , comme toutes les années, à la grande lessive. C'est une exposition artistique ouverte à tous. Cette année , le thème est : **Ma cabane est/et la tienne**.

Toutes les œuvres des enfants seront exposées dans l'école le 24 mars, jour de la porte ouverte, où nous vous attendons nombreux !





Les mois de mars et avril s'annoncent bien remplis à l'École Le Petit Prince pour les 149 élèves du CP au CM2 !

→ Début mars, les élèves de CM2 se rendront au collège Eugénie de Pomey. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir les lieux, de partager un temps d'ateliers avec leurs futurs professeurs et de manger pour la première fois au self. Madame Boichon, professeur d'allemand au collège, viendra également nous rendre visite pour nous présenter la section bilangue (allemand/anglais), dynamique et enrichissante, proposée dès l'entrée en 6^{ème} !

Tous les jeudis du mois de mars, les élèves de CM1/CM2 et CM2 poursuivront l'action autour des compétences psychosociales (émotion, confiance en soi, influence des pairs et des médias, gestion des conflits) avec l'intervention ponctuelle d'une animatrice.

Côté culture, les arts seront bien représentés :

- du cinéma, d'abord, avec, pour toutes les classes, une participation à la fête du court métrage au cinéma d'Amplepuis pour visionner différents films adaptés à leur âge ;
- des arts visuels, ensuite, avec des créations pour la nouvelle édition de la grande lessive dont le thème est « ma cabane est/et la tienne » ;
- de la littérature, avec pour les classes de CM1/CM2 et CM2, l'accueil de l'auteure Marie Garnier et de l'illustrateur Ludovic Pozas. Au programme, des échanges autour des albums ENZO (création, message, illustrations) , des productions qui seront exposées le week-end du 25 et 26 mars à la maison de l'Europe dans le cadre du festival « Les Bulles dans le lac ».



Le voyage à Paris des CM2 approche à grands pas, au mois de février, c'était l'heure des crêpes qui ont été vendues le jeudi et le vendredi avant les vacances. Mais ça ne s'arrête pas là, puisque les élèves enchaîneront notamment avec une vente de gâteaux maison et une vente de pizzas en partenariat avec la boulangerie le Pétrin de Camilou ! Miam Miam !

→ Après une reprise toute en douceur du côté des CE2 et des CM1, le mois de Mars sera bien chargé!

En CE2, une animation nature sur le thème de «la forêt» aura lieu le jeudi 9 mars. Le matin, nous serons en classe avec Mme Giraud, notre animatrice. A travers des jeux, les enfants apprendront à reconnaître les animaux de nos forêts. L'après-midi, nous irons sur le terrain pour mettre en pratique ce que nous avons appris le matin: étudier un milieu naturel et rechercher les indices de présence des animaux sauvages. (CE2)

En CE2 et en CM1, une visite de l'exposition «Cabane» au Tiers-Lieu sera proposée, le vendredi 3 mars après-midi, aux enfants, en avant première ! L'artiste Akène nous accueillera et mènera la visite. Elle fera un retour en classe auprès des élèves pour découvrir leurs ressentis. Elle leur proposera également un travail en arts visuels. Ce projet permettra de tisser un lien entre la fête du court à MJC, l'exposition à l'atelier Tiers-Lieu et la Grande Lessive autour du thème «Ma cabane et/est la tienne».

Et toujours, fin mars, une nouvelle répétition de «la Mêlée des Chœurs», projet de l'année, clôturera ces quelques semaines.

SCOLAIRE



Depuis le début du mois de janvier les classes de CP et de CE1 se sont retrouvées autour de l'activité lutte pour des jeux d'opposition un contre un et en collectif.

La classe de Mr Rousset lance sa correspondance scolaire avec l'école Radisson de Tarare en mars à Amplepuis et en avril au théâtre de Tarare.

Celle de Madame Vallet poursuit son voyage autour du monde à travers la littérature, les arts visuels et par une correspondance avec une classe du Niger.

Parallèlement, les CP/CE1 continuent leur cycle natation scolaire débuté en janvier, à la piscine Aquaval de Tarare, leur travail avec les robots blue-bot et leur tour d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo...) pour découvrir les différentes manières de vivre des élèves.

Profitant des portes ouvertes des écoles de La Marelle et du Petit Prince le vendredi 24 mars, les élèves de la classe de CP et de CE1 vont également proposer à la vente des cartes au profit d'ACTION CONTRE LA FAIM ce jour-là (Vous êtes, bien sûr, attendus nombreux pour l'occasion!)

Grâce aux différentes sensibilisations à des actions d'entraide (comme la course pour le Téléthon ou la collecte en faveur de la Banque Alimentaire en décembre), les élèves de l'école primaire dans leur globalité deviennent des acteurs positifs de la solidarité.

En bref, voici les grands rendez-vous pour nos élèves, durant cette période :

- les 3 et 24 mars : travail des CE2 et des CM1 avec Akene et l'atelier Tiers Lieu,
- du 6 au 14 mars : liaison CM2-6e avec le Collège E. de Pomey,
- du 17 au 24 mars : fête du court métrage en partenariat avec la MJC
- jeudi 23 mars : exposition « La grande lessive »,
- du 23 au 26 mars : ateliers et festival Les bulles dans le lac
- vendredi 31 mars : vente de pizzas pour le voyage à Paris des CM2
- jeudi 6 avril : journée théâtre à Tarare pour les CP avec les correspondants

[RAPPEL : Portes Ouvertes des écoles publiques d'Amplepuis le vendredi 24 mars](#)



École Saint Charles

"Carnaval est revenu, l'avez-vous vu?" " Il est passé dans la rue"

Mardi 21 Février nous avons défilé en chanson sur le marché.

Mr Carnaval, fabriqué et décoré par toutes les classes, était en tête du cortège jusqu' à la cour de l'école où il fut brûlé comme le veut la tradition.

Un chocolat chaud a été offert aux enfants avant qu'ils démarrent une grande farandole autour du roi !



SPORT

Le Club de Badminton d'Amplepuis vous met au défi



Le Club de Badminton d'Amplepuis vous convie à son tout premier tournoi en double.

Montez votre équipe et inscrivez-vous à l'adresse bad.amplepuis@gmail.com en indiquant les noms des joueurs et celui de votre équipe.

Les inscriptions en équipe peuvent se faire le jour même, mais il est fortement recommandé de vous inscrire à l'avance pour assurer votre place et peut-être même votre victoire...

Le montant de l'inscription est de 12€ par équipe et le tournoi démarrera à 11h00.

Une restauration sur place sera possible.

Ouverts à tous (licenciés ou non, hommes et femmes), le Club de Badminton vous donne rendez-vous le 30 avril 2023 à la salle des sports de Bagatelle.

Intéressé par le badminton ?

Le club dispose de créneaux d'entraînements :

- ⇒ lundi de 18h00 à 20h00
- ⇒ jeudi de 20h00 à 22h00

Le club vous accueille avec grand plaisir pour un essai.

Alors n'attendez plus et venez participer au tournoi !

Ovale de Reins Amplepuis

L'Ecole de Rugby, sous la responsabilité de Mickaël DELETRE et de Marc BOCHARD, Président de l'ORA, accueille le 1er avril 2023 le rassemblement des équipes de la catégorie U6 des départements de la Loire et du Rhône. Pour ce tournoi de clôture de la saison, 450 à 500 jeunes joueurs et leurs encadrements sont attendus au stade de Coucy. Une belle journée de rugby à laquelle l'Ovale de Reins vous convie à participer pour voir évoluer les jeunes pousses qui constituent la relève de demain.

Mais aussi...

Le 6 mai 2023 aura lieu la première édition du tournoi des petits sapins ouvert sur invitation aux enfants licenciés des écoles de rugby. Ce tournoi fait référence au tournoi des sapins des joueurs juniors et séniors (rugby à 5 à toucher) qui se déroulera le 1er juillet 2023.



Amplepuis en sport

Pour les jeunes, les adultes ou les séniors, le sport représente un réel bienfait pour le corps et l'esprit. Individuel ou collectif, en club ou chez soi, dans la nature ou en salle... Il existe une variété d'activités physiques et sportives si dense qu'il y en a forcément une pour vous !

La commune d'Amplepuis, riche de ses multiples clubs sportifs, vous permet de rester actif sur le territoire.

Randonnée, danse, gymnastique, tennis, football, basketball, handball, pétanque, pilates, cyclisme, tennis de table, rugby, badminton... Alors, quelle activité sera la vôtre ?

Retrouvez toutes les associations sportives de la commune sur : www.amplepuis.fr



Médiathèque Champollion

Séance dédiée

La Médiathèque Champollion vous convie à une séance de dédicace en compagnie de l'écrivaine Marie GARNIER et du scénariste et coloriste Ludovic POZAS.

Rendez-vous le vendredi 24 mars, de 17h00 à 18h30 à la Médiathèque pour profiter de ce temps de partage.

⇒ Entrée Gratuite.

I.
P.
N.
S. **ENTRÉE GRATUITE**

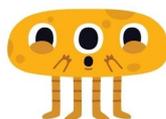


À la rencontre de nos émotions



ATELIER PARENTS - ENFANTS MÉDIATHÈQUE D'AMPLEPUIS

LES ENFANTS, COMME LES ADULTES, SONT TRAVERSÉS À TOUT MOMENT PAR DE MULTIPLES ÉMOTIONS, ET ÇA N'EST PAS TOUJOURS FACILE DE DÉMÊLER TOUT ÇA ET D'EN DISCUTER EN FAMILLE ! NOUS VOUS PROPOSONS DE DÉCOUVRIR DES MÉTHODES SIMPLES À BASE DE JEUX, LIVRES ET TECHNIQUES D'ANIMATION POUR AIDER LES ENFANTS À COMPRENDRE ET À EXPRIMER LEURS ÉMOTIONS.



À noter :

- ⇒ Atelier Parents/Enfants de 1h15
- ⇒ Mercredi 5 avril 2023
- ⇒ À la Médiathèque Champollion
- ⇒ À 10H00 ou 15h15
- ⇒ Gratuit
- ⇒ Sur inscription

MERCREDI 5 AVRIL 2023



10H OU 15H15
DURÉE 1H15 / GRATUIT

Sur inscription
<https://dgxy.link/LYsfY>
ou QR code



INPS

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



MÉDIATHÈQUE CHAMPOLLION
3 Place de l'Europe 69550 AMPLEPUIS
04.74.05.06.06 ; mediatheque@amplepuis.fr

Le Programme de mars de l'Atelier Tiers-Lieu

Le mois de mars de l'Atelier sera rythmé par la thématique « Ancrages, d'ailleurs à ici : vivre ensemble, s'enraciner » jusqu'au 31 mars.

Le Dimanche 12 mars à 15h00, prenez part aux « Contes de la Rose des Vents » par Sakina puis à la pause « goûter oriental ».

Une table ronde est organisée le dimanche 19 mars à 15h00 autour de l'habitation et du partage d'un territoire.

Samedi 25 mars, participez à la balade sonore avec Gilles MALATRAY, départ à 13h30.

Vendredi 31 mars, l'Atelier vous donne rendez-vous pour les « Contes d'impro » par Sakina. Auberge Espagnole, chacun apporte un plat de chez lui.

Plus de renseignements sur : www.ateliertierslieu.org



L'ATELIER

Les Semaines Bleues



INFORMER

CULTIVER

DISTRAIRE

AVEC LA PARTICIPATION :

- ♦ du Département du Rhône
- ♦ des Mairies de
 - Amplepuis
 - Cublize
 - Meaux la Montagne
 - Romo
 - St Jean la Bussière
 - St Vincent de Reins
- ♦ de l'EHPAD et de l'Accueil de Jour d'Amplepuis
- ♦ de la Maison de Retraite de Cublize
- ♦ du Centre Social du Parc d'Amplepuis
- ♦ de CALYPSO SERVICES
- ♦ du GRAHA
- ♦ du PIMMS MEDIATION

MAIRIE D'AMPLEPUIS
Henri BURNICHON
 Adjoint aux Affaires Sociales
06.14.01.35.72
Isabelle BERCHOUX
 Secrétaire
04.74.89.49.08
iberchoux@amplepuis.fr

RESTAURANT
 « Le Relais du Soanan »
 St Clément sous Valsonne

Judi 29 juin
 A 12h

Covoiturage : départ 11 h 15
 Place de la Mairie

INSCRIPTION
 AVANT LE 15 JUIN

AUPRES DE
 Marcelle BRUN
 06 35 22 35 28

**ACTIVITÉS SENIORS
 TOUTE L'ANNEE**

**CENTRE SOCIAL DU
 PARC**
 12 rue du 11 novembre

Prise en main des outils numériques
 Activités de loisirs sportives
 Activités créatives
 Atelier cuisine
 Autres animations et sorties...

CONTACT
 04 74 89 34 55

CALYPSO SERVICES
 19 rue du 11 novembre

Atelier mémoire
 Atelier d'expression
 Yoga sur chaise
 Repas partagés
 Café des aidants

CONTACT
 04 74 89 05 76

-1- ATELIER MOBILITE
 ORGANISE PAR LE PIMMS MEDIATION
 Jeudi 2 mars
 9 h/16 h30
 Aller/retour à Lyon : gratuit
 Découvrir le TER et les transports en commun
 Groupe de 15 personnes
 Repas tiré du sac
 INSCRIPTIONS
 PIMMS
 04 74 63 25 94

-2- THEATRE « Sexe et Jalousie »
 ORGANISE PAR LES AMIS DU MUSEE B. THIMONNIER (A.M.B.T.) GRAHA
 Vendredi 31 mars
 A 20 h 30
 Salle Bourbon
 RESERVATIONS
 A.M.B.T.-GRAHA
 07 71 74 77 36

-3- VISITE DE LA FERME BARRAS A RONNO
 Jeudi 20 avril
 A 14 h 30
 Covoiturage : départ 14 h
 Place de la Mairie
 INSCRIPTIONS avant le 13 avril 2023
 MAIRIE D'AMPLEPUIS
 04 74 89 49 08

-4- ATELIER « LES PRINTEMPS DE L'ENERGIE »
 ORGANISE PAR LE PIMMS MEDIATION En partenariat avec EDF
 Mardi 25 avril
 A 14 h
 INSCRIPTIONS
 PIMMS
 04 74 63 25 94

-5- SORTIE PATRIMOINE AUTO-PEDESTRE
 ORGANISEE PAR LES AMIS DU MUSEE B. THIMONNIER (A.M.B.T.) - GRAHA
 Lundi 1^{er} mai
 « Les trains se racontent à Amplepuis »
 Covoiturage : départ 13 h 30
 Place de la Mairie
 INSCRIPTIONS
 A.M.B.T.-GRAHA
 07 71 74 77 36

-6- VOYAGE A ANNECY
 Jeudi 11 mai
 Découverte de la ville avec un guide et Croisière sur le lac
 Prix : 115.00 € env.
 INSCRIPTIONS
 Avant le 28 avril
 Auprès de Janette PETIT
 06 15 27 68 85

-7- VISITE D'UN CHATEAU (à déterminer) ET CONCERT AU SCARABEE
 Louis Chedid et Yvan Cassar
 Jeudi 1^{er} juin
 Possibilité journée complète ou concert
 Covoiturage : départ 13 h 30
 Place de la Mairie
 INSCRIPTIONS
 A.M.B.T.-GRAHA
 07 71 74 77 36

-8- CONCERT
 Gautier CAPUÇON
 Salle de RENAISSANCE
 Dimanche 4 juin
 Covoiturage : départ 17 h
 Place de la Mairie
 INSCRIPTIONS
 A.M.B.T.-GRAHA
 07 71 74 77 36

Le Café des Aidants

Vous êtes aidant d'un proche malade, en situation de handicap ou dépendant ? Venez échanger autour d'un café avec d'autres aidants et partagez votre expérience. Conseils, partage, soutien, convivialité... Ce moment d'échange a été mis en place pour vous accompagner par Calypso Services avec le soutien de l'Association Française des Aidants.



Rendez-vous un lundi par mois, de 14h30 à 16h00 au Foyer Sénior du Parc, 19 rue du 11 Novembre à Amplepuis. Contact : 04.74.89.05.76 ou contact@calypso-services.fr

Dates à venir : 20 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 17 juillet. Entrée gratuite pour les aidants, inscription obligatoire.

SOCIAL

Collecte pour la Turquie et la Syrie



Suite aux terribles événements ayant frappé la Turquie et la Syrie, les associations ont décidé de se mobiliser pour venir en aide aux victimes.

Au cours du mois de février, les associations amplepusiennes ont organisé des collectes à la mairie afin de récolter des fournitures spécifiques aux besoins sur place.

Les bénévoles de l'association *Osons* se sont relayés pour assurer la continuité de la collecte à destination des deux pays meurtris.

Le club de danse et gymnastique *Eveil Sportif d'Amplepuis* a généreusement offert plus de cent survêtements et l'entreprise Robin Marieton, productrice de textile, a fait don de plus de cinq-cents couvertures afin de soutenir les milliers de victimes du séisme.



Merci aux amplepusiennes et aux amplepusiens qui se sont largement mobilisés pour soutenir les turques et syriens touchés par ce drame.

L'Association Solidarité Femmes Beaujolais sur le marché



Mardi 7 mars dernier, à la veille de la journée internationale des droits de la femme, l'association *Solidarité Femmes Beaujolais* était présente sur le marché afin de présenter son rôle, ses missions et actions.

Association sociale à but non lucratif, *Solidarité Femmes Beaujolais* s'engage dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Leur objectif est d'accompagner et de prévenir en milieu rural, milieu isolé où les violences contre les femmes sont largement présentes.



Merci à l'association pour sa présence !

BUSS : Bureau d'Utilité Sanitaire et Sociale



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Le BUSS (Bureau d'Utilité Sanitaire et Sociale) de la Fondation AJD est composé d'une équipe pluridisciplinaire :

- un travailleur social,
- une psychologue,
- une infirmière.

Elle se déplace en bus pour aller à la rencontre de tous les publics afin de leur faciliter l'accès aux droits et aux soins.

- Un accueil – Café pour toutes et tous
- Un lieux d'écoute
- Un point santé
- Un espace numérique
- Un soutien aux démarches

Des permanences ont lieu, soit en Mairie d'Amplepuis, soit dans le bus aménagé, place de l'Hôtel de Ville les mercredis après-midi tous les 15 jours (semaines paires) de 13 H à 15 H 30.

Le dispositif BUSS est soutenu et financé par la D.D.T.E.S, l'ARS, France Relance, la Maison de la Veille Sociale, le département du Rhône et les communautés de communes.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE, COMMERCE

Ça s'est passé sur votre territoire !



À l'occasion de la semaine du salariat agricole qui s'est déroulée du 20 au 24 février dernier, les agriculteurs vous ont ouvert leurs portes en vous proposant chaque jour des ateliers différents afin de vous plonger dans la vie d'un salarié agricole et de vous faire découvrir leurs métiers.

Soirée de l'Union des Éleveurs



L'Union des éleveurs d'Amplepuis-Thizy, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs, ont organisé une soirée samedi 25 février, qui a réuni plus de 200 convives. L'objectif était de remercier tous les bénévoles et les partenaires ayant donné « un coup de main » pour la Fête de l'Agriculture les 20 et 21 août dernier !

Tous à l'honneur et Tous Ensembles, on est plus fort !



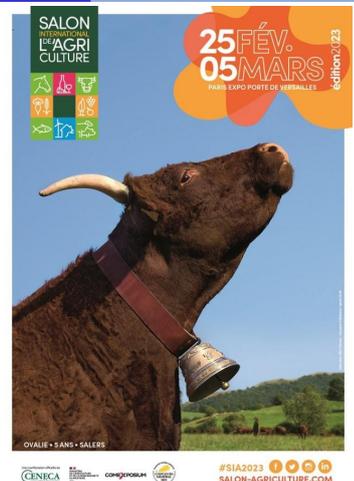
Salon International de l'Agriculture

Pour sa 59ème édition, le Salon International de l'Agriculture s'est déroulé cette année du 25 février au 5 mars à Paris Expo Porte de Versailles.

C'est un rassemblement unique mettant à l'honneur les métiers et services de l'agriculture, de la gastronomie, de l'élevage et de la culture végétale. Ce salon génère des milliers d'entrées et suscite toujours le même engouement !

L'objectif de ce salon est de valoriser les produits agricoles de toutes les régions mais aussi les animaux, en fonction de leur âge et de leur race.

Après de récentes restrictions sur l'usage des pesticides qui préoccupent les paysans, il a été annoncé samedi au Salon de l'Agriculture le lancement d'un nouveau plan visant notamment à coordonner l'action de la France avec celle de l'Union européenne.



L'Agriculture, deuxième employeur de France

L'agriculture française emploie près d'un million de salariés chaque année, dont 1/3 de femmes. Toujours à la recherche de nouveaux salariés pour les nombreux postes qu'elle propose, elle est en constant recrutement.

Un panel de possibilités varié pouvant aller du végétal, à l'animal en passant par le machinisme et encore bien d'autres... En agriculture, c'est sûr : chacun peut trouver le métier qui lui plaît.



AGRICULTURE, ÉCONOMIE, COMMERCE



Les commerçants impliqués dans la vie locale

Au menu : Pot au feu cuisiné grâce à la participation du Comité des Fêtes et des commerçants adhérents ou non à l'UCAA, dont ces derniers ont offert les ingrédients suite à l'action du 8 décembre sur la place de l'Eglise.

Ce dernier a été servi lors du Repas Partagé au foyer des Séniors, un temps fort proposé par Calypso. Tous ensemble, on se sent moins seul !

Bravo aux commerçants pour leur générosité et merci à Christian BRAGARD qui a assuré la gestion des animations proposées par l'UCAA durant les fêtes mais également en cuisine pour la réalisation de cette recette.



Encore un beau et bon moment de convivialité et de partage.

Les aides publiques en faveur des entreprises

Différents outils et organismes recensent et proposent des aides nationales ou locales, afin d'accompagner les entreprises. Il existe notamment des dispositifs spécifiques pour faire face à la crise énergétique.

Les principaux dispositifs sont :

- Le bouclier tarifaire
- L'amortisseur d'électricité
- L'aide guichet au paiement des factures d'électricité et de gaz pour les entreprises
- L'indemnité carburant de 100€

Plus d'informations sur :

www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises



Les dispositifs de soutien aux filières agricoles et agroalimentaires

Nombreuses sont les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie dans le secteur agricole et agroalimentaire. Pour les soutenir, le Gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide.

Retrouvez les aides auxquelles vous pouvez prétendre sur :

<https://agriculture.gouv.fr/energie-les-dispositifs-de-soutien-aux-filières-agricoles-et-agroalimentaires>

ÉCONOMIE, COMMERCE

La Battle des CFA

Le réseau des Chambre des Métiers et de l'Artisanat lance un programme digital innovant : la "Battle des CFA".

Objectif : valoriser, autour du thème du développement durable, la diversité des métiers de l'artisanat enseignés dans les centres de formation des CMA, et mettre à l'honneur les apprentis et les formateurs.

Depuis décembre dernier et jusqu'en juin prochain, ce sont plus de 80 épisodes d'une durée de 3 minutes à 3 minutes 30 qui seront diffusés sur la chaîne YouTube de CMA France. Ces courtes vidéos mettront en lumière les différents métiers de l'artisanat auxquels les élèves se préparent.

Qu'il s'agisse de la coiffure, de la mécanique, de la boucherie, de l'ébénisterie, ou de la peinture... les 140 apprentis participants vont devoir faire preuve de réflexion, de créativité, mais aussi d'esprit d'équipe pour tenter de remporter la victoire.

Un prix du jury sera décerné à la fin du mois de juin, lors d'une cérémonie, et les internautes seront invités au vote pour un prix coup de cœur. Pour y participer, il suffit de « liker » les vidéos de votre CFA/projet préféré, ou tous vos épisodes favoris, directement sur YouTube ! **Rendez-vous sur : www.youtube.com/@CMAFRANCE**



Artisans, et si vous participez à l'édition 2023 du Prix Goût et Santé ?

Le Prix Goût et Santé des artisans valorise les professionnels des métiers de bouche engagés dans une démarche de « bien manger ».

PRIX GOÛT ET SANTÉ 2023 :

4 catégories, 5 000 € à remporter dans chaque catégorie :

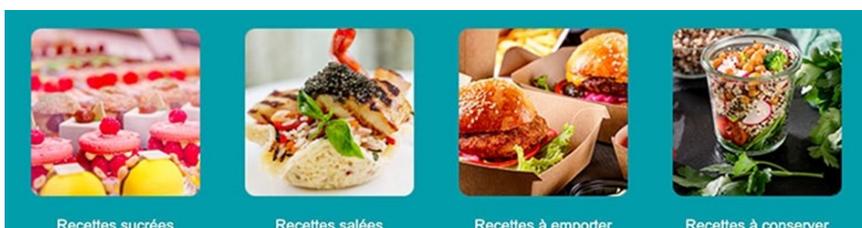
Il s'adresse aussi bien aux boulangers, fromagers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, traiteurs, tripiers, poissonniers, confiseurs, glacières, crêpiers, restaurateurs.

L'objectif est de valoriser une démarche alliant qualité gustative et nutritionnelle.

Le Prix s'adresse à tout artisan des métiers de bouche (chef d'entreprise comme salarié) à la condition qu'il soit immatriculé au répertoire des métiers de sa Chambre de métiers et de l'artisanat local ; et qu'il soit basé en France métropolitaine.

Les candidats peuvent postuler dans l'une des quatre catégories suivantes :

- ⇒ Recette salée (entrée, plat, spécialité fromagère...)
- ⇒ Recette sucrée (pâtisserie, dessert, entremets, glace...)
- ⇒ Recette à emporter (quiche, salade, sandwich, tartine...)
- ⇒ Recette à conserver (épicerie, conserve, confiture, chocolat, confiserie...)



Vous avez jusqu'au **30 avril** pour candidater en remplissant un dossier en ligne, directement sur : www.prix-gout-sante.fr

De la nouveauté !

Léandra BIDOLIN, Ostéopathe
89 Chemin de la Gaieté, 69550 Amplepuis
Contact : 07.70.98.28.14


Léandra BIDOLIN
OSTÉOPATHE D.O.
Prise de rendez-vous sur Doctolib
332 Rue du Moulin Blanc
42630 Saint Victor Sur Rhins
07 70 98 28 14



Vbien-être - Valentine VILLARD
Thérapeute en Drainage lymphatique
89 Chemin de la Gaieté, 69550 Amplepuis
Contact : 06.23.88.48.28

Immobilier du Sornin
7 place de l'Industrie, 69550 Amplepuis
Elodie BONNEVAY : 06.74.58.29.09
Nadège RECORBET : 06.28.95.83.48



Olivier CICOLETTI, Activités Physiques Adaptées et Nutrition
69550 Amplepuis
Contact : 06.89.63.29.07

Laurence MARTINEZ
Coach de vie Energéticienne Spécialisée en Rééquilibrage émotionnel et Rééquilibrage de vie
2 rue du 8 mai, 69550 Amplepuis
Contact : 06.70.83.71.60
Site internet : lmartinez-coachmagnetisme.fr

Retrouver Sérénité et Joie de vivre !



En quoi je peux vous aider :

- Stress, angoisses, irritabilité
- Dépression, burn-out
- Estime et Confiance en soi
- Affirmation de soi
- Difficultés relationnelles (tous domaines)



CAPSY, Cabinet Paramédical et de Psychothérapie
Alice GOSSET, Psychologue Clinicienne : 07.87.42.07.63
Stéphanie VALANTIN, Psychologue Clinicienne : 06.64.94.58.02
Rue Centrale, 69550 AMPLEPUS

Ça déménage !

Docteur Francis VAILLANT
89 Chemin de la Gaieté, 69550 Amplepuis
Contact : 04.74.63.38.63

Une erreur de coordonnées s'est glissée dans notre Bulletin Municipal annuel, nous présentons nos excuses au Docteur VAILLANT.

Docteur Pierre BENET
89 Chemin de la Gaieté,
69550 Amplepuis



AXA, Hervé GIRARD
89 Chemin de la Gaieté, 69550 Amplepuis
Contact : 04.74.89.41.11

INFORMATIONS SÉCURITÉ

DICRIM

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est un document obligatoire pour les communes, permettant d'informer les administrés d'un potentiel risque à laquelle cette dernière serait exposée.

Le DICRIM indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Pour assurer la bonne diffusion de ce dernier, la commune d'Amplepuis a fait le choix de transmettre à ses habitants son DICRIM afin que chacun puisse librement le consulter et se familiariser avec. Retrouvez le DICRIM de la commune ci-joint.

DICRIM
DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES
**RISQUES
MAJEURS**

Document à conserver

FR-ALERT, la sécurité à portée de main

Le dispositif « FR-ALERT » est conçu pour avertir les personnes se trouvant dans une zone concernée par un évènement majeur tel qu'une catastrophe naturelle, un accident biologique, chimique ou industriel, un acte terroriste...

L'application permet d'être averti de la nature du danger dans la zone sur laquelle nous nous trouvons.

L'utilisateur reçoit, via un SMS d'alerte, une notification du danger imminent grâce à une technologie de géolocalisation du mobile en temps réel.

Le système FR-ALERT ne nécessite ni l'installation d'une application, ni l'autorisation de l'utilisateur, la méthode de prévention étant automatisée avec une notification et une alerte stridente envoyée à toutes les personnes présentes sur la zone concernée.

Le SMS d'alerte indiquera la conduite à suivre en cas d'incident.

Bien qu'effrayant dans sa description, ce dispositif est plus que jamais utile pour prévenir et sécuriser en cas de nécessité.



UNE ASSO... UNE INFO !

Le Club d'Astronomie de l'Observatoire des Sauvages



Club d'Astronomie de l'Observatoire des Sauvages



Comète Neowise 2020 (par Jeff)



Nuit des étoiles 2022

Notre club d'astronomie (CAOS) a été fondé il y a 40 ans, au sein de la MJC d'Amplepuis. En 1995, les membres du club ont construit cet **observatoire aux Sauvages**. Aujourd'hui, nous en profitons pour partager notre passion.

Le CAOS compte aujourd'hui plus de quarante adhérents de tous âges à partir de 10 ans. Nous proposons **deux séances par mois**, les vendredis de 20h00 à 21h30.

Elles sont prioritairement consacrées à l'**observation grâce à notre télescope Newton de 400 mm installé dans la coupole de Les Sauvages** (constellations, planètes, objets Messier: amas, nébuleuses, etc.), ainsi que les instruments apportés par les adhérents.

Des **séances en salle** sont prévues, en cas de temps couvert, à la **MJC d'Amplepuis**, sur l'actualité du ciel et des thèmes en lien avec l'astronomie.



Animation éclipse oct.2022

Nous organisons chaque été les nuits des étoiles début août, nous vous retrouvons sur RVR une fois par mois et nous avons plein d'autres projets !!!



La Lune (par Gaël)



Jupiter (par David)



Animation éclipse oct.2022



caos.clubastro@gmail.com

07-49-39-05-73

CAOS astronomie

Covoit'Go...



...Le nouveau service de covoiturage innovant dans votre commune !

La COR est à l'origine de ce projet solidaire et expérimental permettant la rencontre simplifiée entre conducteurs et passagers aux arrêts prévus à cet effet.

Le service de covoiturage spontané **Covoit'Go** facilite les déplacements entre Tarare, Cublize et la Vallée de l'Azergues, renforçant les liens d'entraide et de solidarité tout en réduisant la pollution. Les conducteurs partagent gratuitement leurs trajets habituels, sans faire de détour, avec les passagers présents aux arrêts.

Les passagers se rendent à l'arrêt Covoit'Go et appuient sur le bouton pour indiquer leur destination. Celle-ci s'affiche sur le panneau lumineux pendant 5 minutes, permettant aux conducteurs de prendre connaissance de la destination et de s'arrêter à l'emplacement prévu.

→ 2 lignes sur le territoire :

Une ligne située sur le sud du territoire : Vindry-sur-Turdine vers Cublize (lac des Sapins) qui dessert Pontcharra, Tarare et Amplepuis.

Une ligne qui dessert Cublize, Chambost-Allières, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Saint-Nizier-d'Azergues et Claveisolles.

→ Où est l'arrêt à Amplepuis ?

Sur la commune d'Amplepuis, 2 arrêts sont présents entre l'Hôpital et la place Belfort.

Ces arrêts permettent de se rendre à Thizy-les-Bourgs, Cublize, Les Sauvages, Tarare et Vindry-sur-Turdine, mais aussi dans les communes alentours ou plus loin sur le territoire si cela correspond au trajet du conducteur.

Plus d'informations sur Covoit'Go : <https://www.ouestrhodanien.fr/covoiturage-spontane/> ou <https://www.facebook.com/groups/691681359286351>

Emplois saisonniers : Appel à Candidature



La COR recrute des saisonniers pour la saison estivale : Musée, Piscine, Lac des Sapins, Micro-Folie...

Pour découvrir les conditions de candidature, rendez-vous sur :

<https://www.ouestrhodanien.fr/emplois-saisonniers-appel-a-candidature/>

Musée Barthélemy Thimonnier

Informations pratiques

Horaires

Hors saison
Du mardi au samedi de 14h à 18h
Saison été (1^{er} juillet au 31 août)
Tous les jours (dimanches et fériés compris),
de 10h30 à 13h et de 14h à 18h

Fermeture annuelle

Du 9 décembre aux vacances de Pâques.

Tarifs

Adulte : 4,50 €
Enfants : gratuit jusqu'à 10 ans
Tarifs réduits et groupes
consultables auprès du musée



Place de l'Hôtel de Ville
69550 AMPLEPUS
04 74 890 890

musees.ouestrhodanien.fr



Liberté - Egalité – Fraternité

Telle est la devise qui orne notre maison commune. Mais qu'en est-il au sein de notre exécutif ?

Liberté (Encadrée)

L'opposition, si elle a la possibilité de s'exprimer en conseil municipal peut également le faire au travers de l'espace qui lui est réservé dans le bulletin municipal. Ce droit, considéré comme une véritable liberté fondamentale, n'empêche pas des remarques quant à son contenu.

Egalité

Cette notion implique justice, équité et respect. Valeur bafouée quand l'opposition est clairement laissée « sur le bord de la route » !

Fraternité

Dimension idéaliste, qui se vit et se construit, porteuse de progrès humain qui devrait dépasser toutes les divisions. Peut-on dire que cette valeur républicaine soit respectée quand au travers des attitudes et réponses faites à l'opposition en séance se ressent un véritable dédain !

Encore lors du dernier conseil municipal, quelles qu'aient été les questions et réflexions des élu-e-s « d'Amplepuis avec vous », le retour laisse apparaître une manifestation de hauteur...

La connaissance est-elle réservée à quelques personnes ? Nous sommes convaincus que non et maintenons que les élus d'opposition se doivent de s'exprimer et apporter leurs points de vue.

Constat est pourtant établi que l'expression des désaccords enrichit le débat démocratique et que la formation des opinions doit se nourrir des avis contraires.

Si les élus « d'Amplepuis avec Vous » interviennent sur des questions de forme et de fond, c'est surtout pour faire avancer les choses.

Ainsi, pour exemple, comment déplorer, dans la présentation du rapport d'orientation budgétaire, une baisse du pouvoir d'achat des ménages et en parallèle inscrire une maîtrise, ou plutôt stagnation de la masse salariale des employés territoriaux ? Comment ne pas anticiper de très probables augmentations salariales, quand on sait que le gouvernement lance l'ouverture de discussions sur l'attractivité des emplois publics avec la rémunération au cœur des débats ?

A mi mandat, nous constatons que rien ne change, nous ne nous faisons aucune illusion quant à la prise en compte de nos réflexions, mais nous restons présents et vigilants.

Les élu-e-s d' « Amplepuis avec Vous »

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Le maire, en qualité de directeur de la publication se réserve le droit de refuser la publication de tout article qui présenterait le caractère d'un délit de presse au sens de la loi du 21 juillet 1881 sur la liberté de la presse, c'est-à-dire de tout propos qui serait diffamatoire, injurieux ou discriminatoire ou portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs.



A VOS AGENDAS

Mars

- Samedi 11 mars : Soirée Dansante Atelier Danse Création, salle Georges Bourbon
- Dimanche 12 mars : Contes de La Rose des Vents, Atelier Tiers-Lieu, 7bis avenue de la gare, 15h00
- Lundi 13 mars : Atelier d'expression, Foyer Sénior du Parc, Calypso Services, de 14h30 à 16h00
- Mardi 14 mars : Yoga sur chaise, Foyer Sénior du Parc, Calypso Services, de 15h00 à 16h00
- Mercredi 15 & Jeudi 16 mars : Fête du Court Métrage, Bobine de Tarare
- Vendredi 17 mars : Journée nationale des aides à domicile
- Vendredi 17 mars : Assemblée Générale Etre Ecolier à Kyabé, mairie d'Amplepuis, 19h30
- Vendredi 17 mars : Ciné-club soirée Woody Allen, Maison des Jeunes et de la Culture, 19h00
- Dimanche 19 mars : Table ronde de l'Atelier Tiers-Lieu
- Lundi 20 mars : Café des Aidants, Foyer Sénior du Parc, Calypso Services, de 14h30 à 16h00
- Mardi 21 mars : « Viens on mange ensemble », Foyer Sénior du Parc, Calypso Services
- Mercredi 22 mars : Atelier Parents/Enfants et goûter, Centre Social du Parc
- Vendredi 24 mars : Séance dédicace, Médiathèque Champollion, de 17h00 à 18h30
- Samedi 25 mars : Vente de tripes par la classe en 5, Halle Bernard Grosselin
- Samedi 25 mars : Balade Sonore de l'Atelier Tiers-Lieu, 13h30
- Dimanche 26 mars : Loto de l'A.P.E.L St Charles/St Viateur, salle Georges Bourbon, 14h00
- Mardi 28 mars : Yoga sur chaise, Foyer Sénior du Parc, Calypso Services, de 15h00 à 16h00
- Mercredi 29 mars : Invitation au Jardin, Centre Social du Parc, parc Déteix, de 16h00 à 18h00
- Mercredi 29 mars : Atelier mémoire, Foyer Sénior du Parc, Calypso Services, de 14h00 à 16h00
- Vendredi 31 mars : « Jouons Ensemble », Centre Social du Parc, de 15h30 à 20h30
- Vendredi 31 mars : Soirée Théâtre des Amis du Musée B. Thimonnier - GRAHA, salle G.Bourbon, 20h30
- Vendredi 31 mars : Contes d'Improvisation par Sakina + repas partagé, Atelier Tiers-Lieu, 17h00

Avril

- Samedi 1er avril : Rassemblement Rugby U6 ORA, Stade de Coucy
- Samedi 1er avril : Concours de pétanque par la classe en 2, Boulodrome
- Samedi 1er avril : Aumônerie du Collège, Halle Bernard Grosselin
- Mardi 4 avril : Spectacle jeune public "ZEBRICHON", Maison des Jeunes et de la Culture, 1830
- Mercredi 5 avril : Atelier Parents/Enfants, Médiathèque Champollion, 10h00 ou 15h15
- Mercredi 5 avril : Aide et soutien aux outils numériques, Centre Social du Parc, de 9h00 à 16h30
- Mercredi 5 avril : Café des Séniors, Centre Social du Parc, de 9h00 à 11h00
- Jeudi 6 avril : Assemblée Générale des Amis du Musée B. Thimonnier, mairie d'Amplepuis, 20h30
- Samedi 8 avril : Les Réparagistes à l'Atelier Tiers Lieu, 10h00
- Mardi 11 avril : Réouverture du Musée Barthélémy Thimonnier au public
- Mercredi 12 avril : Atelier Parents/Enfants et goûter, Pôle Petite Enfance
- Dimanche 16 avril : Fêtes des Classes en 3
- Mardi 25 avril : Café des Projets, Centre Social du Parc, 18h30
- Vendredi 21 avril : Ciné-club "Little Miss Sunshine", Maison des Jeunes et de la Culture, 19h00
- Dimanche 30 avril : Tournoi en double par le Club de Badminton d'Amplepuis, salle Bagatelle, 11h00

Mairie – Horaires & Contacts

Lundi/ Mercredi/ Vendredi	8h15-12h00	
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Jeudi	8h15-12h00	13h30-17h00
Samedi	10h30-12h00	
Dimanche	Fermé	

9 place de l'Hôtel de ville
69550 Amplepuis
04.74.89.30.24

Toute l'équipe municipale se tient à votre disposition!

Les contacts par mail sont également sur

www.amplepuis.fr

Pour toutes demandes de publications sur le

« P'tit Bulletin d'Amplepuis », merci de nous contacter à :

communication@amplepuis.fr

Le P'tit Bulletin d'Amplepuis revient en mai.

Disponible en version papier et numérique

Page 24